

CARTE D'IDENTITÉ (dépôt du dossier et retrait de la CNI)



SUR RENDEZ-VOUS au 03-29-89-15-11

Du lundi au jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h00

Le vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h00

Présence obligatoire du demandeur

Pièces obligatoires pour chaque dossier :

- 1 formulaire CERFA à compléter ou pré-demande en ligne
- 2 photos d'identité récentes **non découpées (-6 mois)** sans lunette, front et cou dégagés, pas de sweat à capuche, pas de blouson, pas de barrette ou de chouchou dans les cheveux.
- 1 justificatif de domicile **à votre nom (- 1 an)** : eau, gaz, électricité, téléphone fixe, portable, assurance habitation, taxe habitation ou les derniers impôts (**original + 1 copie**)

Documents à fournir selon votre situation :

1^{ère} demande :

- Ou
- passeport en cours de validité (copie)
 - acte de naissance de moins de 3 mois
 - document avec photo (pour un majeur)

Renouvellement :

- **original** de l'ancienne carte
- si la carte est périmée depuis plus de 5 ans, fournir un acte de naissance (- de 3 mois)

Perte ou vol :

- déclaration de perte ou de vol
- vignette fiscale de 25 euros
- passeport valide ou acte de naissance
- document avec photo

Femmes mariées :

- Ou
- copie acte de naissance de moins de 3 mois
 - copie acte de mariage de moins de 3 mois

Femmes veuves :

- copie acte de décès de l'époux de moins de 3 mois

Mineur : (présence obligatoire d'un parent)

- carte d'identité du parent demandeur (**original**)
- autorisation parentale à compléter (intérieur du CERFA)
- si divorce : copie du jugement

Personnes hébergées

Ou

justificatif

de domicile à son nom :

- justificatif de moins de 6 mois au nom de l'hébergeant
- copie de la carte d'identité de l'hébergeant en cours de **sans** validité (**si possible avoir l'original**)
- attestation sur l'honneur de l'hébergeant certifiant la résidence du demandeur à son domicile **depuis plus de 3 mois**